

<b>Cycle " Nouveaux modes d'organisations : Changeons de gouvernail " Olivier Pastor</b>	<b>Date:</b> 11 et 12 octobre – 22 et 23 novembre <b>Lieu :</b> Espace Moncalm 55 rue Monseigneur Tréhiou 56000 Vannes
--	---

**A retourner accompagné des arrhes à :**

Université Terre & Mer – 35 rue de Kernevez 56400 AURAY

ou par mail à Sabrina Le Douarin – Pôle administratif et comptable :

[sabrina.ledouarin@terre-et-mer.eu](mailto:sabrina.ledouarin@terre-et-mer.eu)

## PARTICIPANT

Mr.  Mme

Nom :	Prénom :
Tél :	Courriel :
Adresse : CP : Ville :	
<input type="checkbox"/> Salarié secteur privé <input type="checkbox"/> Agent de la fonction publique <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Autre : merci de préciser	

## ADHÉSION NOUVEAU PARTICIPANT UNIVERSITÉ TERRE & MER :

Une adhésion annuelle d'un montant de 10 € est demandée aux participants aux formations et ateliers proposés par l'Université Terre & Mer. Le paiement de l'adhésion s'effectue à part au début du stage.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

**Les frais sont pris en charge par vous-même**

**Les frais sont pris en charge par votre entreprise/ par votre opca ou par votre agence pôle-emploi :**

- L'Université Terre & Mer fourni au participant les justificatifs nécessaires sur demande (facture, attestation, convention).

Merci de nous communiquer le nom de la structure et son adresse où l'on doit envoyer les documents

## FRAIS DE PARTICIPATION

	Désignation frais pédagogiques	Coût
Tarifs pour les 4 jours de formation	- <i>Entreprises et Collectivités</i>	<input type="checkbox"/> 1814€
	- <i>Associations, TPE, Professions libérales, entreprises individuelles</i>	<input type="checkbox"/> 876€
	- <i>Particuliers</i>	<input type="checkbox"/> 550€
	<i>(Situations particulières: merci de nous contacter directement pour échanger)</i>	
<b>TOTAL</b>		€
<b>ARRHES A TRANSMETTRE A L'UT&amp;M:</b> Les arrhes sont à transmettre à UT&M 15 jours avant le début de la formation par voie postale (voir adresse p.1)		
<b>ADHESION UT&amp;M 2017:</b> nouvel adhérent UT&M 2017 (10 €)   déjà adhérent UT&M 2017 Merci de cocher la case correspondant à votre adhésion UT&M 2017 (voir p.1).		

### CONDITIONS DE VENTE :

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de vente suivantes :

#### **VALIDATION INSCRIPTION : RECEPTION DU PRESENT BULLETIN ACCOMPAGNE DES ARRHES**

Votre inscription sera définitive à compter de la **réception d'un chèque joint au présent bulletin** d'inscription complété correspondant au montant des arrhes (30% du coût pédagogique).

#### **MODIFICATIONS/ANNULATIONS :**

- Une **inscription annulée** dans les 10 jours ouvrés précédant l'événement donnera lieu à une facturation partielle (montant des arrhes).
- Report ou annulation** : UTM se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant au plus tard une semaine avant le début de l'événement.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

#### Contact Pôle Communication et formation :

Pierre Tarayre : 06 29 97 18 66 | pierre.tarayre@terre-et-mer.eu  
| contact@terre-et-mer.eu

#### Contact Pôle administratif/comptable et logistique

Sabrina Le Douarin : 02 90 98 40 43  
[sabrina.ledouarin@terre-et-mer.eu](mailto:sabrina.ledouarin@terre-et-mer.eu)

Fait à : ..... Le : .....

Signature du participant :